

VASOS FARES

Vereinigung aktiver Senioren- und
Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
*Fédération des Associations des
retraités et de l'entraide en Suisse*
Federazione associazioni dei
pensionati e d'autoaiuto in Svizzera



La FARES s'engage pour une
vieillesse forte !

Rapport annuel 2020

Les organes de la VASOS / FARES sont l'assemblée des délégués (AD) et le comité. Le comité est l'organe d'exécution. Il se compose de la présidence, du responsable des finances, de la présidente du groupe FARES / CSA et de la coprésidente du Conseil Suisse des Aînés (CSA), et d'une représentante des groupes de travail. Le comité est responsable

de la représentation de la VASOS / FARES face à des tiers, de l'application des décisions de l'AD et de la mise en place des groupes de travail. Le secrétariat soutient les organes aux plans organisationnel et administratif. Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous les membres des différentes instances.

Comité FARES

Bea Heim, coprésidente
 Jacques Morel, coprésident
 Michel Pillonel, vice-président ad interim
 Inge Schädler, présidente du groupe CSA
 Marco Spinelli, responsable des finances
 Liselotte Lüscher, représentante des groupes de travail
 Raymond Durussel, représentant des organisations membres
 Françoise Bassand, secrétariat

Délégation du Conseil suisse des aînés (CSA)

Bea Heim, coprésidente CSA
 Inge Schädler, présidente du groupe CSA
 Christiane Layaz-Rochat
 Josef Lehmann
 Marco Medici
 Marguerite Misteli Schmid
 Jacques Morel
 Rolf Schneider
 (1 siège vacant)

Délégué-e-s suppléants du Conseil suisse des aînés (CSA)

Jean-Paul Dudt
 Barbara Fischer
 Jean-Maurice Fournier
 Rose-Marie Lüthi-Kreibich
 Marianne Streit
 Elsbeth Wandeler
 Gertrud Weber
 Ursula Zulauf

Groupes de travail (GT) FARES

GT Santé

Elsbeth Wandeler, présidente
 Marianne de Mestral
 Charlotte Deslarzes
 Hans-Peter Graf
 Laurence Fehlmann Rielle
 Susi Saxer

GT Grand âge

Liselotte Lüscher, présidente
 Susanne Born
 Marianne de Mestral
 Rita Heinzmann
 Max Krieg
 Anna Borkowsky, sociologue, accompagnement scientifique

GT Politique sociale

Inge Schädler, présidente
 Paul Bigger
 Werner Blum
 Alberto Bordoli
 Jean-Paul Dudt
 Albert Marti

GT Habitat et mobilité

Rosmarie Okle, présidente
 Hans Peter Graf
 Roelina Klunder
 Christiane Layaz-Rochat
 Yolanda Schütz
 Ursula Zulauf



ÉDITORIAL

Notre engagement pour un avenir durable

La pandémie du coronavirus touche des personnes de toutes les générations. Elle n'est pas encore terminée, mais des vaccins ont été trouvés et nous permettent d'espérer. En tant que FARES, nous nous sommes exprimés depuis mars 2020 à plusieurs reprises, avec le Conseil suisse des aînés (CSA), au sujet des effets de la pandémie sur les personnes âgées dans notre pays. Nous avons avancé des propositions et formulé des revendications, aidant par là à surmonter la crise du coronavirus. Durant cette dernière, nous sommes parvenus à empêcher que toutes les personnes de plus de 65 ans soient déclarées globalement comme groupe à risque. La vieillesse a été unilatéralement mise en lien avec la dépendance et la fragilité. Des images aussi peu nuancées de la vieillesse sont discriminatoires.

Il ne suffit pas non plus de forger des plans en rapport avec la pandémie. Il est déterminant ici que des mesures préventives obligatoires soient prises, c'est-à-dire que des capacités en matière d'approvisionnements médicaux et pharmaceutiques soient créées, qu'un matériel de protection soit garanti et que l'on prévoie que du personnel supplémentaire apporte son aide dans les domaines sensibles. Comme pour les hôpitaux, il faut aussi, en période de crise, fournir rapidement aux EMS et aux soins à domicile tout ce dont ils ont besoin. Il est en outre urgent que des mesures contre la pénurie de personnel dans le secteur des soins soient prises.

La pandémie a mis en lumière la situation de vie des personnes âgées. Elle a mis au jour des abus et dévoilé les domaines où des réformes des politiques des aîné-e-s sont nécessaires. On voit toute l'importance que revêtent à cet égard les organisations comme la nôtre, qui revendiquent de façon claire et nette le respect des droits humains pour les seniors. C'est pour cela que la FARES s'engage.

De plus, en tant que société, nous n'avons pas le droit de vivre aux dépens de celles et ceux qui nous suivront. Nous devrions bien au contraire, et nous le voulons, transmettre aux générations futures un environnement aussi intact que possible et un régime de rentes de vieillesse solide. C'est comme cela que nous comprenons la « solidarité entre les générations ».

Bea Heim

Bea Heim,
Présidente

Sommaire

Organes	2
Comité / CSA	4
Thème	5
Groupes de travail	5
Membres individuels, secrétariat	8
Interview	9
Membres	10
Chiffres-clé	11

Rapport du comité

2020, année du trentième anniversaire de la FARES, n'a pas pu être fêtée à cause du coronavirus. L'histoire de la FARES a cependant fait l'objet d'une étude.

Coronavirus obligeant, les dix séances du comité ont eu lieu électroniquement. Les objectifs et les compétences ont été clarifiés dans le cadre d'ateliers de travail. Nous avons répondu au souhait d'être informé de nos membres en publiant des newsletters plus fréquentes. La publication de communiqués de presse et des apparitions publiques nous ont permis de mieux faire connaître la FARES et ses priorités, soit : la sécurité sociale, les aîné-e-s dans la société, l'habitat ainsi que la prise en charge des personnes âgées.

Grâce à Liselotte Lüscher, le projet d'enquête sur les plus de 80 ans se déroule bien, de même que la coordination entre le comité et les groupes de travail. Il existe désormais un groupe de travail qui entretient le dialogue entre les générations : « Environnement et dialogue intergénérationnel ». Nos groupes de

travail ont rédigé les réponses à neuf procédures de consultation et transmis nos revendications aux membres du Parlement fédéral ainsi qu'à des organisations. Un grand merci leur est adressé, de même qu'au groupe « Membres individuels ».

Les prestations de la FARES ont été bien accueillies par l'Office fédéral des assurances sociales, tout comme la tenue claire et avisée des comptes par Marco Spinelli.

Jacques Morel a malheureusement dû démissionner pour raison de santé en tant que coprésident de la FARES et de délégué au sein du CSA. Nous lui adressons nos remerciements ainsi que tous nos vœux. Nos remerciements vont aussi à la vice-présidente Inge Schädler. Heureusement, Michel Pillonnel est devenu vice-président ad interim et Raymond Durussel, président de l'AVIVO Vaud, est entré au comité. Le secrétariat est géré par Françoise Bassand, qui assure aussi la présence de la FARES dans les médias sociaux.

Bea Heim, coprésidente

Conseil Suisse des Aînés (CSA)

Rapport sur le CSA et le groupe CSA

L'an dernier, le groupe CSA et le CSA se sont davantage réunis via l'application Zoom. Le CSA a régulièrement participé au débat public à travers des communiqués de presse ainsi que des interviews à la radio et à la télévision dans tout le pays. Ce fut important pour empêcher que l'on décrive simplement les « vieux et vieilles » comme étant une menace et un problème.

Malgré le COVID-19, nous avons poursuivi nos discussions – physiquement ou virtuellement –, avant tout dans les différents groupes de travail engagés. Les démissions ont été compensées par l'arrivée de nouvelles personnes compétentes, ce qui ne va pas toujours de soi. La collaboration au sein des groupes nécessite des connaissances techniques et de l'engagement, mais elle est aussi synonyme de satisfaction dans la recherche commune de solutions.

Au groupe CSA, nous nous sommes engagés en accompagnant le groupe de pilotage pour une stratégie du CSA ; les documents préparés ont été étudiés d'un œil critique et discutés, et nous les avons défendus dans l'optique d'un CSA fort. Nous savons que l'existence d'un CSA fort et visible est toujours plus urgente afin que toujours plus d'aîné-e-s trouvent la place qui leur est due dans la société.

J'aimerais remercier très cordialement tous et toutes les délégué-e-s de la FARES pour le travail qu'ils ont fourni l'an dernier. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons affronter les problèmes qui se posent, comme ceux d'une prévoyance vieillesse qui permette à chacun-e de vivre, de la prévention de la discrimination et de la violence à l'égard des aîné-e-s.

Inge Schädler, présidente du groupe

THÈME: SANTÉ

Pour vieillir en meilleure santé !

Nous avons derrière nous une année folle ! Il ne nous reste plus qu'à espérer que cela nous aidera à rajuster le regard que nous portons sur le secteur de la santé. Car il est désormais devenu clair que le bien-être et la prospérité économique ne redeviendront pas une réalité en l'absence d'un système de la santé sûr. Et à cet égard, bien des choses vont mal, même dans la riche Suisse. Les problèmes de livraison des vaccins et des médicaments montrent l'état dans lequel se trouve le système d'approvisionnement.

Les primes des caisses-maladie ne sont, elles aussi, pratiquement plus supportables. Une initiative populaire en cours veut en limiter le coût à au maximum 10 % du revenu. Il y a lieu de s'en féliciter, mais cela ne résout pas mieux le problème que le financement hospitalier via le système des montants forfaitaires qui alimentent la concurrence entre les hôpitaux à la recherche des interventions les plus lucratives possible. Les économies les plus faciles consisteraient à « rationner » les prestations et c'est avec des malades qui ne peuvent pas se défendre, essentiellement des personnes âgées, que ce serait le plus simple...

En tant qu'organisation des séniors, nous devons tout entreprendre pour empêcher cela. Et nous avons les bons arguments de notre côté. Car, premièrement, la vieillesse a une influence sur les dépenses en matière de santé de loin moins grande que les coûteuses incitations inopportunes à réaliser des interventions superflues ou à acquérir des équipements technologiques en surnombre.

Et, deuxièmement, on sait depuis des années que la moitié des coûts engendrés par les maladies chroniques pourraient être évités en promouvant de manière ciblée des actions pour la santé et l'autonomie des personnes âgées. Cela concerne par exemple la vaccination annuelle de ces dernières contre la grippe ainsi que le contrôle régulier de leur ouïe et de leur pression sanguine afin de prévenir le risque d'AVC et de maladies cardiovasculaires.

Un coup d'œil par-dessus nos frontières nous montre clairement comment on pourrait économiser des coûts en appliquant des stratégies judicieuses de promotion de la santé et de prévention. Dans cette optique, la FARES s'engage pour des primes-maladie abordables et une couverture sanitaire de qualité à tout âge. Cela, dans l'intérêt du bien-être et de la qualité de vie des aîné-e-s aussi.

Bea Heim, coprésidente de la FARES, ancienne conseillère nationale

Santé

En collaboration avec la présidence de la FARES, nous avons rédigé des prises de position et des communiqués de presse en rapport avec la situation des personnes âgées pendant la pandémie.

Les consultations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont une nouvelle fois défini les priorités de notre travail. Les prises de position suivantes ont été élaborées :

- modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie du 27 juin 1995 (OAMal), concernant le développement des critères de planification et des compléments aux principes de calcul des tarifs ;
- modification de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal) ;
- modification de l'OAMal concernant le renforcement de la qualité et de l'économicité ;

- modification de l'OAMal et de l'ordonnance du 29 septembre 1995 sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), concernant l'admission des podologues comme fournisseurs de prestations dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins et les frais de séjour hospitalier.

En outre, les travaux autour du projet de soins de santé intégrés ont été poursuivis en collaboration avec les GT « Politique sociale » et « Habitat & mobilité ». Une proposition de journée de travail à ce sujet en 2021 a été soumise au comité. Nous avons aussi traité une intervention du groupe Membres individuels sur le thème « Les aîné-e-s à l'hôpital ».



Elsbeth Wandeler,
présidente

Grand âge

Suite à la décision prise par le comité de la FARES, fin 2019, de poursuivre le projet consacré au grand âge et de réaliser une vaste enquête auprès des plus de 80 ans, le groupe de travail a commencé, en collaboration avec l'experte Anna Borkowsky, à élaborer l'enquête et à en définir le public cible ainsi qu'à en préparer l'envoi. Dans une première phase, il s'agissait d'associer à ce projet uniquement les organisations membres de la FARES, mais des non-membres devaient aussi pouvoir y participer en tant que personnes individuelles. Il était question de décider ultérieurement, en fonction de la quantité des questionnaires retournés, d'étendre le projet au-delà des organisations membres de la FARES. Le but était de lancer l'enquête à la mi-janvier 2021. La fin de cette dernière sera également définie selon le nombre de questionnaires remplis retournés.

Le nombre souhaité se situe entre 1 000 et 1 500. Il est prévu que le rapport final sur l'enquête soit disponible fin 2021.

L'enquête est faite uniquement par la voie numérique. Mais, outre les plus de 80 ans, elle s'adresse aussi aux proches, aux petits-fils, aux petites-filles, aux fils et aux filles de personnes de plus de 80 ans qui, par exemple, peuvent remplir le questionnaire avec leurs parents ou leurs grands-parents. L'enquête acquiert de ce fait un aspect intergénérationnel.



Liselotte Lüscher,
présidente

Accompagnement scientifique :
Anna Borkowsky, sociologue

Politique sociale

En 2020, le groupe de travail s'est réuni deux fois. D'une part, le coronavirus nécessite le recours au numérique et, de l'autre, les membres du Conseil des États spécialisés dans la politique sociale se donnent beaucoup de temps pour réformer l'AVS, comme si demain n'existait pas.

Nous saluons le compromis trouvé par les syndicats et l'Union patronale sur la prévoyance professionnelle (LPP). Enfin un compromis qui sera utilisable pour la future LPP ! Il s'agit là avant tout de décider d'atténuer les effets pour les femmes d'un relèvement de leur âge de la retraite.

La proposition de l'Union syndicale suisse (USS) d'une 13e rente AVS est accueillie avec un certain scepticisme par notre groupe de travail. Cette initiative va certes dans une bonne direction, mais elle ne résout que provisoirement le problème de l'AVS. C'est un petit pas vers une amélioration des rentes.

L'échec de l'initiative « prévoyance oui – mais équitable » a été pour nous un encouragement, après l'envoi par notre groupe aux Chambres fédérales

d'une lettre parlant contre elle. Ce projet explosif pour la prévoyance professionnelle aurait mis en très grande difficulté la crédibilité de notre système.

Notre engagement en faveur des « prestations transitoires pour chômeurs âgés », – le groupe de travail avait pris position à leur sujet – a aussi payé.

Vieillir en l'absence de membres de la famille auprès de soi n'est à ce jour pas un thème politique et représente un sujet qui est ignoré. Notre prévoyance vieillesse continue à se développer sur la base d'une image conventionnelle de la famille et néglige le fait que demain, plus de 8 % des retraité-e-s vieilliront en l'absence de membres de leur famille. Cette réalité nécessite que de nouvelles solutions soient trouvées pour la prise en charge et les soins.

En cette nouvelle année 2021 aussi, notre groupe de travail devra avant tout s'occuper du thème de la prévoyance vieillesse.



Inge Schädler,
présidente

Habitat & mobilité

L'année du coronavirus a limité les activités du groupe de travail (GT). Nous nous sommes rencontrés deux fois et n'avons guère pu aborder de nouveaux thèmes. Nous nous sommes occupés du modèle « Habitat et soins 2030 » qui avait suscité de l'intérêt lors de l'assemblée des délégué-e-s de novembre 2019 et avons soutenu l'idée de traiter ce thème dans le cadre d'une commission. Celle-ci prépare une journée de travail lors de laquelle des exemples concrets tirés de la pratique seront présentés. Nous nous sommes aussi engagés dans le cadre de la votation du 9 février 2020 sur l'initiative « Davantage de loyers abordables » (voir la newsletter 4). Et nous avons participé à la consultation sur des mesures destinées à accroître la sécurité des conducteurs et conductrices de vélos électriques.

Le GT a adressé aux instances administratives du canton et de la ville de Berne l'appel de la FARES aux communes suisses pour leur demander qu'après des chutes de neige, les trottoirs et les liaisons piétonnes soient rapidement et complètement déneigés. Cette initiative a rencontré un bon écho.

Yolanda Schütz représente la FARES dans l'organisation « rundum mobil ». Celle-ci développe des projets de mobilité et propose des cours de mobilité gratuits pour les séniors. Il est important que la FARES se mette en réseau avec cette organisation innovatrice et active dans le pays en matière de mobilité.



Rosmarie Okle, présidente

Groupe Membres individuels

Le Groupe « Membres individuels » (GMI) offre à celles et ceux qui le veulent et ne sont pas membres d'une organisation affiliée à la FARES la possibilité de s'investir activement au sein de cette dernière.

Le 17 juin 2020, les membres individuels ont tenu leur séance annuelle à Berne. L'insécurité engendrée par le coronavirus a eu pour effet que, malgré la situation relativement stable en juin, quelques membres n'ont pas voulu venir à Berne. Après la réunion, les membres individuels se sont vu remettre un projet de questionnaire, destiné aux grands distributeurs, sur les besoins des séniors. Les réponses montrent que les différences entre les notions « adapté aux aîné-e-s » et « adapté aux personnes en situation de handicap » doivent encore

faire l'objet de discussions et être clarifiées avant de pouvoir transmettre ce projet au comité.

Il a été décidé, entre autres, qu'en plus des objets réglementaires inscrits à l'ordre du jour, un thème prioritaire d'actualité devra être traité. Selon les résultats de la discussion, il sera décidé si, comment et par qui le thème devra être approfondi et développé.



Yolanda Schütz,
présidente du groupe
Membres individuels

Secrétariat

Depuis octobre 2017, le secrétariat de la FARES, la plaque tournante de la plus grande organisation faîtière de séniors en Suisse, est géré en télétravail, une œuvre de pionnier qui a particulièrement fait ses preuves pendant l'année de pandémie que fut 2020. Notre communication vers l'extérieur et à l'interne a été la suivante :

- Le rapport d'activité a été produit en allemand et en français.
- Huit newsletters ont été envoyées dans les deux langues à 350 contacts (dernier état).

Les thèmes abordés englobaient notre trentième anniversaire, y compris l'histoire de la FARES, la mise en réseau en temps de pandémie, la politique de la santé, la sécurité des rentes, la lutte contre la discrimination fondée sur l'âge et la violence envers les aîné-e-s, la « Journée internationale des infirmières », les 20 ans de la Charte sociale européenne et des recommandations pour les votations populaires.

- À partir du mois de mars les séances mensuelles du comité se sont déroulées sous la forme de visioconférences. L'assemblée des délégué-e-s a été organisée et s'est tenue sous la forme d'une circulaire, y compris pour les affaires statutaires.
- Le site Internet bilingue relooké l'an dernier a été visité à 30 000 reprises. Il est le premier point de contact et la carte de visite de la FARES.

Dans la perspective du recrutement de nouveaux membres, plusieurs organisations ont été contactées par écrit. Les nouveaux membres de la FARES sont « senior GLP Kanton Zürich » et « Nachbarschaftshilfe Oberwallis ».

Last but not least : un grand merci à la présidence, au comité, aux délégué-e-s et aux membres pour leur impressionnant engagement bénévole et leur bonne collaboration !



Françoise Bassand, secrétariat



Elsbeth Wandeler, infirmière et manager NPO de l'institut VMI, membre individuelle de la FARES, présidente du groupe de travail Santé et déléguée suppléante au Conseil suisse des aînés (CSA)

INTERVIEW SANTÉ

Le coronavirus et la protection de la population âgée

Interview d'Elsbeth Wandeler

Le nombre élevé de décès concerne avant tout des résident-e-s de homes et d'EMS. Comment améliorer la protection dans ces lieux ?

Dans les institutions pour les aîné-e-s vivent des personnes qui, à cause de leur âge et de multipathologies, sont particulièrement vulnérables. Les mesures de protection sont difficiles à appliquer surtout en ce qui concerne les personnes atteintes de démence, car elles ne parviennent pas à comprendre les prescriptions de manière cognitive. La deuxième question est plus difficile. La mise en œuvre d'un plan de protection dépend de la structure du lieu ainsi que de la formation et de l'effectif du personnel. Il s'agit de trouver un équilibre entre la protection et la qualité de vie des résident-e-s. Tout le monde n'a pas les mêmes besoins de protection, mais les besoins individuels doivent être respectés. C'est un grand défi ! Souvent, les décès dans les EMS ne sont pas en rapport direct avec la pandémie. Les statistiques à ce sujet sont floues. Il faut procéder à une appréciation différenciée de la situation. Le nombre des décès dans une institution doit être comparé à celui des années précédentes.

Quelle est l'influence de la pénurie de personnel sur les conséquences liées au coronavirus concernant les soins prodigués aux personnes âgées ?

La pandémie montre de manière impressionnante ce que signifie un manque de personnel formé, et aussi l'importance des prestations d'assistance fournies par des proches et des bénévoles, des prestations qui sont cependant supprimées maintenant à cause du coronavirus. Alléger avec flexibilité la charge due à la pandémie en recourant à des soldats sanitaires ou des civilistes n'est que difficilement réalisable. À cet égard, il faut réexaminer les obstacles adminis-

tratifs et légaux sur la base des expériences faites avec la pandémie.

Quelles sont les lacunes dans la fourniture de prestations relatives à la vieillesse et aux soins ? Que demandes-tu ? On manque de personnel soignant qualifié. Et celui-ci ne peut pas être remplacé par des aides-soignant-e-s. Les demandes sont connues. Seulement, les politiciens ne veulent rien entendre, ni débloquer de fonds pour cela. L'éternel « lynchage » dont font l'objet les soins de longue durée ne rend pas non plus la profession plus attrayante. Il faut au contraire mener une campagne d'image qui fasse apparaître les aspects positifs des soins prodigués dans les EMS et des soins à domicile.

Les « soins de transitions généraux » doivent garantir aux malades âgés un suivi après un séjour en hôpital. Une bonne idée, non ? Les soins de transition pour les personnes âgées et les personnes dépendantes de soins sont toujours plus importants. Or beaucoup ne peuvent pas profiter de l'offre existante car son financement n'est pas garanti. La FARES et le CSA s'engagent pour un meilleur financement.

Quelles mesures de politique de la santé faut-il prendre en 2021 ?

Il faut mettre en œuvre l'initiative « Pour des soins infirmiers forts », garantir le financement des soins de longue durée, y compris l'assistance aux personnes concernées et garantir le financement des soins palliatifs, surtout dans les unités et les maisons vouées à de tels soins.

Bea Heim remercie cordialement Elsbeth Wandeler pour cet entretien.

La force de notre voix se base sur le poids des presque 20 organisations nationales, cantonales et régionales qui nous sont affiliées ainsi que des 130 000 personnes membres de ces organisations.

Organisations nationales affiliées

AVIVO Suisse
Christiane Jaquet-Berger
Place Chauderon 3
1003 Lausanne
021 320 53 93
christiane.jaquet@gmail.com
www.avivo-ch.ch

Fédération suisse des retraités Schweizer Rentnervereinigung
Secrétariat central
2554 Meisberg
079 208 08 45
info@fsr-srv.ch
www.fsr-srv.ch

Syndicom GI Retraités
Monbijoustrasse 33
Postfach
3001 Bern
032 397 21 91
roland.gutmann@bluewin.ch
www.syndicom.ch

Commission USS des retraité-e-s
Sekretariat SGB-RK
Monbijoustrasse 61, Postfach
3000 Bern 23
031 377 01 13
gabriela.medic@sgb.ch
www.sgb.ch

Commission des retraités de Travail.Suisse
Hopfenweg 21
Postfach 5775
3001 Bern
031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Schweizerischer Blindenbund
Geschäftsstelle
Postfach
8050 Zürich
044 317 90 00
jvano.deldegan@blind.ch
www.blind.ch

SEV-PV
c/o Roland Schwager
Eggfeld 11
9500 Wil
071 912 20 74
roland.schwager@bluewin.ch
www.sev-pv.ch

Pro Integra
Osman Osmani
Buchthalerstrasse 143
8203 Schaffhausen
079 934 18 89
info@prointegra.ch
www.prointegra.ch

Organisations cantonales affiliées

Seniorenrat Zürich SRZ
c/o C.P. Casparis
Langgrüterstrasse 88a, 8047 Zürich
info@seniorenrat-zuerich.ch
www.seniorenrat-zuerich.ch

SP 60+ Kanton Zürich
Gartenhofstrasse 15
8004 Zürich
ursula.blaser@bluewin.ch
60.spkantonzh.ch

senior GLP Kanton Zürich
Scheuchzerstrasse 119
8006 Zürich
pcmeyer@bluewin.ch
www.seniorglpzh.grunliberale.ch

Organisations régionales affiliées

APAF – Association d'aide et d'accompagnement des personnes âgées en établissements médicaux sociaux (EMS) et de leurs familles
Rue des Gares 12
Case postale 2087
1211 Genève 2
022 310 82 82
info@apaf.ch
www.apaf.ch

FAAG – Fondation pour la Formation des Aînés et des Aînés de Genève
p/a UOG
Place des Grottes 3
1201 Genève
022 919 40 61
faag@uog.ch
www.faag-ge.ch

Free Evergreens-Kulturklub
Bruno-Thomas Eltschinger
Werdstrasse 34
8004 Zürich
044 241 80 50
bruno-thomas@bluewin.ch
www.evergreens.ch

Graue Panther Nordwestschweiz
4000 Basel
061 701 80 59
kontakt@grauepanther.ch
www.grauepanther.ch

Graue Panther Solothurn und Umgebung
4500 Solothurn
graue-panther.so@solnet.ch
www.graue-panther-so.ch

Lebensphase3
Dr. Ueli Annen
Märtplatz 19
8307 Effretikon
052 346 11 93
www.lebensphase3.ch

Förderverein queerAltern
c/o Caroline Bisang
Wasserschöpfli 15
8055 Zürich
079 549 69 77
info@queeraltern.ch

Nachbarschaftshilfe Oberwallis
Madiathek Wallis-Brig
Schlossstrasse 30
3900 Brig
ursula.dellberg@nischa.ch
www.nischa.ch

Membres individuels VASOS / FARES

Membres individuels
Yolanda Schütz
Rebengässli 9
5702 Niederlenz
079 549 69 77
yori@bluewin.ch

Compte de Profits et Pertes 2020

Compte de Profits et Pertes 2020	2019	2020	2020	2021
	Actuel	Actuel	Budget	Budget
RECETTES				
Cotisations organisations	16 860,00	18 120,00	16 680,00	17 650,00
Cotisations membres individuels	840,00	1 070,00	840,00	920,00
Cotisation CSA	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Dissolution provision pour secrétariat	28 088,20	15 218,85	45 305,00	32 375,35
Total Recettes	80 788,20	69 408,85	97 825,00	85 945,35
CHARGES				
Frais assemblée des délégués	10 964,50	1 124,40	11 000,00	11 100,00
Frais présidence	366,40	0,00	300,00	400,00
Frais comité	3 502,40	642,30	3 200,00	1 900,00
Frais groupes de travail	1 546,90	2 171,65	1 650,00	2 850,00
Frais fraction au CSA	4 655,35	1 312,90	2 600,00	3 600,00
Séances des Délégués	21 035,55	5 251,25	18 750,00	19 850,00
Secrétariat salaires et charges sociales	25 418,60	25 767,85	25 600,00	25 799,60
Location bureau	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
Dépenses bureau et administration	1 573,90	1 677,95	2 520,00	1 650,00
Révision	1 295,30	1 930,90	1 150,00	1 100,00
Charges financières	99,50	73,75	95,00	100,00
Amortissements	500,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges	699,50	300,00	0,00	700,00
Administration	31 986,80	32 150,45	31 765,00	31 749,60
Bulletin, newsletter, rapport annuel, la voix des séniors	11 112,10	10 976,70	8 900,00	10 099,70
Rédaction	367,45	0,00	450,00	400,00
Site internet	1 588,55	2 891,15	960,00	2 600,00
Projet stratégie	0,00	8 654,30	19 200,00	7 000,00
Projet 4ème âge	0,00	9 485,00	17 800,00	8 800,00
Projet soins intégrés	0,00	0,00	0,00	5 000,00
Projet communication et développement	12 735,25	0,00	0,00	0,00
Divers projets	1 962,50	0,00	0,00	0,00
Communication et projets	27 765,85	32 007,15	47 310,00	33 899,70
Total Charges	80 788,20	69 408,85	97 825,00	85 499,30
Résultat annuel	0,00	0,00	0,00	446,05

Bilan

Bilan	31.12.19	31.12.20	31.12.20	31.12.21
		Actuel	Budget	Budget
Actifs				
Compte CCP 40-724328-4	83 291,65	73 291,65	50 520,03	54 276,88
Compte CCP 40-11425-9	18 187,88	22 302,03	4 000,00	0,00
Actifs transitoires	950,90	739,00	0,00	1 000,00
Informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Actifs	102 430,43	96 332,68	54 520,03	55 276,88
Passifs				
Passifs transitoires	5 605,40	14 726,50	3 000,00	5 600,00
Provision pour secrétariat				
au 1.1.	110 000,00	47 594,20	47 594,20	32 375,35
Transfert au capital propre	-34 317,60	0,00	0,00	0,00
Dissolution par P&P	-28 088,20	-15 218,85	-45 305,00	-32 375,35
au 31.12.	47 594,20	32 375,35	2 289,20	0,00
Total Fonds étrangers	53 199,60	47 101,85	5 289,20	5 600,00
Fonds propres				
Année précédente sans P&P	49 230,83	49 230,83	49 230,83	49 230,83
Résultat de l'année précédente	-34 317,60	0,00	0,00	0,00
Transfert de la provision pour secrétariat	34 317,60	0,00	0,00	0,00
Fonds propres au 1.1.	49 230,83	49 230,83	49 230,83	49 230,83
Résultat de l'année	0,00	0,00	0,00	446,05
Total Fonds propres	49 230,83	49 230,83	49 230,83	49 676,88
Total Passifs	102 430,43	96 332,68	54 520,03	55 276,88

Commentaires sur les comptes 2020

L'année 2020 de la Fédération se termine avec des chiffres nettement meilleurs que prévu. En raison de la situation pandémique, les frais de voyage et de location de locaux ont été moins élevés pour l'assemblée des délégué-e-s (-10 000.-), le comité (-2 500.-) et la fraction (-1 300.-). Pour la même raison, nous avons dû reporter partiellement les projets « Grand âge » et « Stratégie » à 2021. Cependant, nous avons aussi une augmentation des frais qui est

partiellement due à la pandémie. En conséquence, seule une partie de la provision pour le secrétariat a été dissoute. Avec la poursuite des deux projets, elle sera alors définitivement annulée en 2021. Pour 2022, nous devons examiner comment équilibrer les recettes et les dépenses. Le comité travaille sur ce point et soumettra une proposition aux délégué-e-s.

Marco Spinelli, responsable des finances



Pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées

Fédération faîtière nationale des associations de retraitées et retraités actifs et des organisations d'entraide, la VASOS / FARES s'engage pour la dignité et le droit à l'autodétermination des personnes âgées.

Notre engagement se fonde sur le respect des droits de l'Homme et sur le principe de justice sociale. Dans ce cadre, nous luttons contre toute forme de discrimination, contre la pauvreté des plus âgés et contre l'injustice. Nous menons des actions pour défendre la cause des séniors et améliorer leur situation financière.

Nous encourageons la participation politique et sociale ainsi que le dialogue entre les générations. Nous prônons la gestion durable des ressources naturelles.

Impressum

Éditrice

VASOS / FARES, 3000 Berne

Collaboration et rédaction

Françoise Bassand, Bea Heim, Raymond Durussel, Inge Schädler, Liselotte Lüscher, Marco Spinelli

Graphisme et Impression

Association St-Camille, Atelier BMP
Villars-sur-Glâne

Tirage

300 exemplaires en allemand
150 exemplaires en français

Faites entendre votre voix!

Groupes de travail

La VASOS / FARES prend position sur des thèmes d'actualité. Des groupes de travail élaborent les bases de réflexion, puis le comité en discute et les adopte. Par ailleurs, les séances du comité et de l'assemblée des délégués sont toujours consacrées en priorité à un thème d'actualité. Y a-t-il une cause pour laquelle vous souhaitez vous engager? Les groupes de travail sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres motivés? Nous avons hâte de vous rencontrer.

Membres collectifs

La vingtaine d'organisations nationales, cantonales et régionales affiliées et leurs 130 000 adhérents nous confèrent le poids nécessaire pour être entendus.

Membres individuels

La VASOS / FARES offre aussi la possibilité de s'affilier à titre individuel. Toute personne qui aimerait s'engager peut collaborer au sein de la VASOS / FARES en tant que membre individuel et si elle n'est pas encore membre d'une organisation affiliée à la VASOS / FARES, adhérer à cette dernière en tant que membre individuel. Les membres individuels forment un groupe propre. Ils s'organisent et se mettent en réseau eux-mêmes afin de partager leurs idées et leurs préoccupations dans le cadre de la VASOS / FARES. Le groupe des membres individuels bénéficie des mêmes droits et devoirs que les membres collectifs.

Vous aussi, en devenant membre collectif ou membre individuel, aidez la VASOS / FARES à atteindre ses objectifs. Vous trouverez toutes les précisions sur notre site Internet www.fares.ch.

VASOS FARES

Kontakt

Secrétariat VASOS / FARES, 3000 Berne, www.fares.ch
Françoise Bassand, 076 583 60 90, info@vasos.ch
www.facebook.com/vasos.fares, www.twitter.com/VasosFares
Compte postal: 40-11425-9, VASOS / FARES, 2554 Meinisberg
IBAN: CH39 0900 0000 4001 1425 9